



# panorama

L'Actu Chiffrée de l'ESS par l'Observatoire  
Régional de l'Économie Sociale et Solidaire en  
Ile-de-France

Observatoire Régional  
de l'ESS - CRESS IDF

## L'ESS en 2019

Novembre 2019

# SOMMAIRE

<b>L'ESS en Île-de-France</b>	<b>4</b>
Grands chiffres régionaux	4
Conjoncture régionale	6
Les grandes familles de l'ESS en Île-de-France	8
Les tailles d'entreprises en Île-de-France	9
Métiers et rémunérations	10
<b>Focus thématiques</b>	<b>11</b>
ESS et Jeux Olympiques et paralympiques de 2024	11
Réemploi, réutilisation et réparation	12
Egalité entre les femmes et les hommes	13
<b>Travaux du réseau des CRESS</b>	<b>14</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>15</b>

Directeur de la publication : Eric Forti CRESS IDF

Responsable éditorial : Léo Voisin, CRESS IDF

Coordination graphique : Line Bobi, CRESS IDF

Photo : Jérémie Wach-Chastel

Impression : La maison des impressions

# ÉDITO

par Eric Forti, président de la CRESS  
Ile-de-France



**P**our la première fois depuis sa création, l'observatoire régional de l'ESS peut présenter une analyse de la conjoncture des entreprises de l'ESS en se basant sur les données Acof Urssaf.

On savait que le nombre d'emplois dans le périmètre de l'ESS se maintenait depuis 2011. Cette forme d'économie ancrée localement résiste mieux à la crise financière que les entreprises classiques dont les emplois sont délocalisables, exacerbation de la concurrence mondiale oblige !

Cependant, force est de constater que depuis 2017, la suppression progressive des emplois aidés dans les secteurs d'utilité sociale et la baisse des dons aux associations en conséquence de la suppression de l'ISF, ont engendré une baisse significative du nombre d'emplois dans les entreprises associatives, de loin les employeurs les plus importants de l'ESS.

Soutenir et accélérer le changement d'échelle de l'ESS, cette forme d'économie dont les principes apparaissent aujourd'hui porteurs de solutions aux crises sociales et environnementales que traverse notre société, suppose de bien comprendre les mécanismes qui la développent.

C'est avec ces objectifs que l'observatoire régional ESS piloté par la CRESS IdF met son expertise au service de l'accompagnement des politiques publiques à l'œuvre sur les territoires de la région Ile-de-France. Pour ce faire, il anime le « Club des collectivités locales » et contribue à la réalisation de diagnostics ESS sur les bassins d'emplois repérés dans le cadre de la convention signée avec la Région Ile-de-France. Il poursuit son observation et ses analyses des acteurs franciliens de la filière stratégique qu'est la transition écologique en partenariat avec l'Ademe.

Mesurer, comprendre et agir en conséquence pour développer l'Economie Sociale et Solidaire en Ile-de-France, telle est l'ambition du Comité de pilotage de l'Observatoire régional de l'ESS qui vous offre cette publication du Panorama ESS 2019.

Eric FORTI,  
Président de la CRESS  
Île-de-France

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Forti', written over a light blue background.

# Grands chiffres régionaux

Avec 33 200 établissements et 388 700 emplois, l'Île-de-France est la première région de France en nombre d'établissements et d'emplois ESS. Mais la proportion d'établissements comme d'emplois ESS y est nettement plus faible que la moyenne nationale : 9,6% du total des établissements sont des établissements ESS au plan national contre 7,2% en Île-de-France (10,3% contre 7,5% hors établissements publics), et 10,5% des emplois contre 7,1% (14% contre 9,4% hors emplois publics).

La Région Île-de-France concentre de façon générale un nombre important d'entreprises. Son statut de région capitale en fait un espace propice à l'installation de sièges sociaux pour des entreprises qui déploient leur action sur l'ensemble du territoire national, voire international. Cette analyse se vérifie notamment pour de très grandes entreprises, qui comptent un grand nombre de salarié.e.s.

Cela explique en partie la faiblesse de la proportion de structures et d'emplois ESS en Île-de-France par rapport aux entreprises classiques. L'économie classique est en effet davantage concentrée que l'ESS, puisque 20% des établissements et 24% des emplois

des structures classiques de France se trouvent en Île-de-France contre 15% des établissements et 16,5% des emplois des structures de l'ESS.

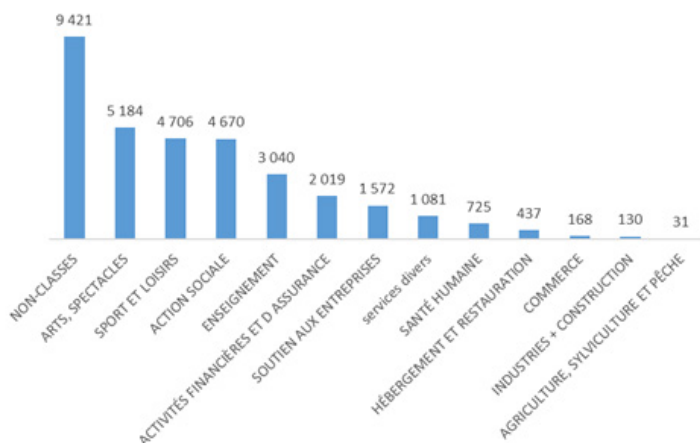
Les principaux secteurs d'activité des établissements ESS d'Île-de-France sont les non classés (9 500 établissements), les arts et spectacles (5 200 établissements), les sports et loisirs (4 700 établissements) et l'action sociale (4 700 établissements).

Au sein des établissements ESS en Île-de-France, la proportion des secteurs des arts et spectacles, des sports et loisirs et des non classés est plus forte que la moyenne nationale et la proportion des activités financières et d'assurance, de l'agriculture et des services divers est plus faible que la moyenne nationale.

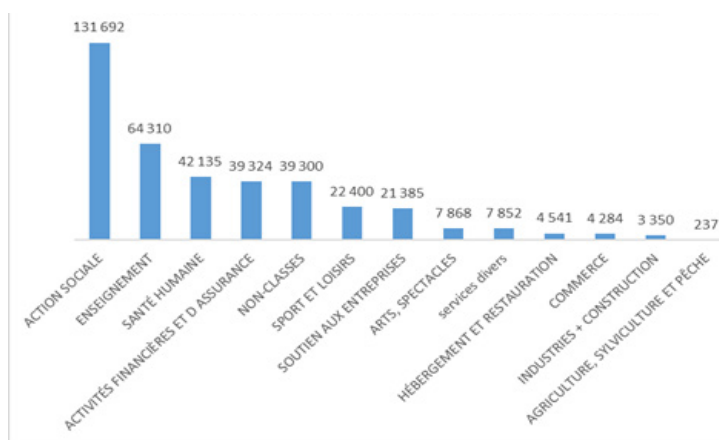
En termes d'emplois, l'action sociale regroupe le plus grand nombre de salarié.e.s en Île-de-France (131 700), devant l'enseignement (64 300 salarié.e.s), la santé (42 100 salarié.e.s) et les activités financières et d'assurance (39 300 salarié.e.s). Au sein de l'ESS, on observe une proportion nettement plus faible qu'au plan national des emplois de l'action sociale.

	Entreprises	établissements employeurs	salarié.e.s au 31/12/2015	ETP	Masse salariale brute en millions d'euros
Associations	25 357	29 921	299 956	252 858	8 413
Coopératives	494	1 942	33 701	30 701	1 483
Mutuelles	220	788	23 666	21 443	1 056
Fondations	256	533	31 355	27 729	1 004
ESS	26 327	33 184	388 678	332 691	11 958
Privé hors ESS	361 311	409 141	3 870 989	3 473 859	168 852
Public	4 957	17 214	1 219 810	1 149 327	41 246
<b>TOTAL</b>	<b>392 595</b>	<b>459 539</b>	<b>5 479 477</b>	<b>4 955 877</b>	<b>222 058</b>

Graphique 1 : nombre d'établissements ESS par secteur d'activité en Île-de-France



Graphique 2 : nombre d'emplois ESS par secteur d'activité en Île-de-France



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE CLAP 2015

# Chiffres clés

**33 200** établissements employeurs soit **7,2%** du total des établissements de la région, **7,5%** du privé  
(222 300 établissements au niveau national soit **9,6%** du total et **10,3%** du privé)

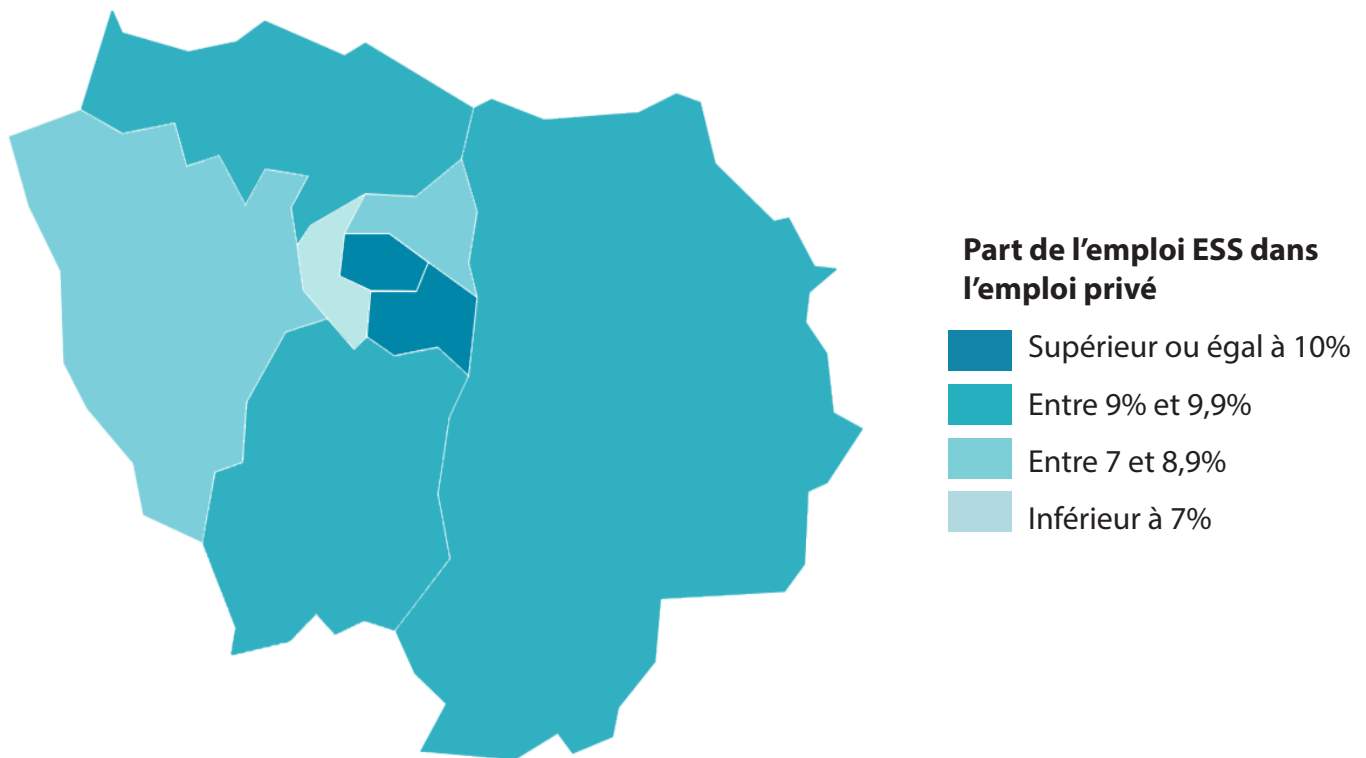
**388 700** salarié.e.s soit **7,1%** du total des salarié.e.s de la région, **9,4%** des salarié.e.s du privé  
(2 384 800 emplois au niveau national soit **10,5%** du total et **14%** du privé)

**11,9** milliards de masse salariale brute

**332 700** ETP

**66%** de salarié.e.s sont des femmes

## L'ESS dans les territoires franciliens



	nombre d'établissements	% total	% privé	nombre d'emplois	% emploi total	% emploi privé
Paris	12 815	7,2%	7,4%	148 292	9,0%	11,9%
Hauts-de-Seine	3 398	6,1%	6,3%	49 686	4,9%	5,2%
Seine-Saint-Denis	3 086	6,6%	6,9%	34 006	5,7%	7,7%
Val-de-Marne	2 850	7,3%	7,5%	38 068	7,4%	10,2%
Yvelines	3 133	8,1%	8,6%	33 322	6,8%	8,6%
Seine et Marne	3 010	8,0%	8,6%	29 878	7,0%	9,1%
Essonne	2 662	8,2%	8,7%	30 638	7,2%	9,6%
Val d'Oise	2 230	7,2%	7,6%	24 788	6,9%	9,1%
<b>total région</b>	<b>33 200</b>	<b>7,2%</b>	<b>7,5%</b>	<b>388 700</b>	<b>7,1%</b>	<b>9,4%</b>

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE CLAP 2015

# Conjoncture régionale

**L'ESS a une conjoncture en apparence plus favorable qu'au plan national en Île-de-France. Si le nombre d'établissements est en baisse depuis 2015, comme au plan national, le nombre d'emplois est en progression constante. La progression du nombre de structures et d'emplois ESS dans un contexte de crise pour les structures privées classiques avant 2015 montre la résilience des structures ESS face au ralentissement économique. Cependant, comme au niveau national, la croissance du nombre de structures et d'emplois de l'ESS est inférieure à celle du privé hors ESS depuis 2015, et l'écart se creuse entre les deux tendances.**

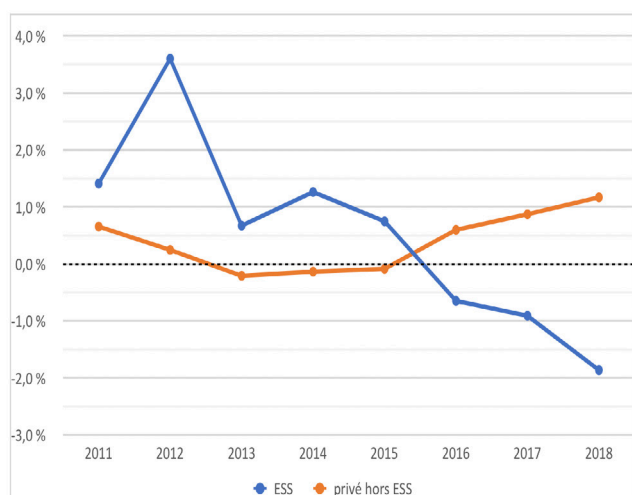
**Les établissements de l'ESS d'Île-de-France comptent davantage de salarié.e.s en moyenne que dans les autres régions, et ont par conséquent probablement mieux fait face aux difficultés liées à la suppression des contrats aidés ou à la baisse des dons consécutive de la réforme de l'impôt sur la fortune. Il est également probable que cette conjoncture ait amorcé un mouvement de concentration de l'ESS, avec un repli des activités sur un plus petit nombre d'établissements. Cela explique la meilleure conjoncture au niveau régional qu'au plan national.**

## Le nombre d'établissements ESS en baisse depuis 2015

Le nombre d'établissements de l'ESS a augmenté de 7,9% entre 2010 et 2015, avant de décroître depuis 2015 (-0,6% en 2016, -0,9% en 2017 et -1,9% en 2018). Cette tendance à la baisse touche toutes les familles de l'ESS sauf les fondations, mais est davantage marquée pour les associations. Les coopératives connaissent une forte baisse de -3,6% du nombre d'établissements entre 2017 et 2018.

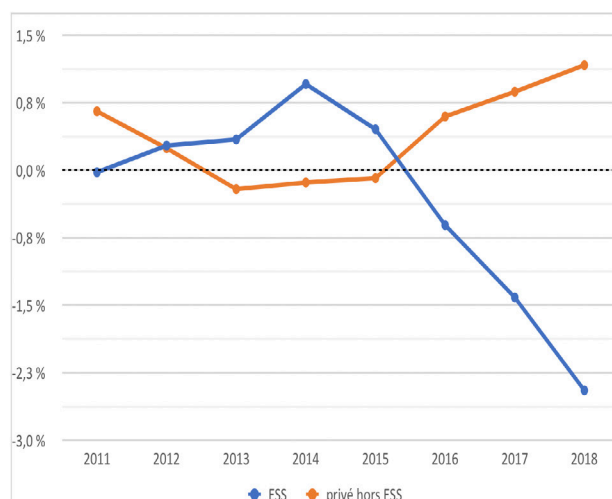
La suppression des contrats aidés, les changements dans les compétences des collectivités territoriales introduits par la loi NOTRE, la baisse des ressources publiques et la baisse des dons consécutive à la suppression de l'impôt sur la fortune sont autant d'éléments qui ont pu contribuer à fragiliser certaines structures, notamment les plus petites qui ne disposaient pas des marges de manœuvre suffisantes pour faire face à ces difficultés.

Graphique 1 : évolution annuelle du nombre d'établissements ESS en Île-de-France entre 2010 et 2018



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Île-de-France, d'après ACOSS URSSAF 2010-2018

Graphique 2 : évolution annuelle du nombre d'établissements ESS en France entre 2010 et 2018



## L'emploi ESS résiste mieux en Île-de-France

Le nombre d'emplois ESS en Île-de-France est en progression constante depuis 2010. La région Île-de-France fait ainsi figure d'exception en France, les autres régions subissant des baisses du nombre

d'emploi, notamment depuis 2017. L'emploi ESS a ainsi progressé de 7,3% entre 2010 et 2018. Il est cependant à noter que la progression ralentit : +1,5% en 2016, +0,9% en 2017 et +0,4% en 2018.

La progression du nombre d'emplois ESS est par ailleurs inférieure à celle du privé hors ESS depuis 2015.

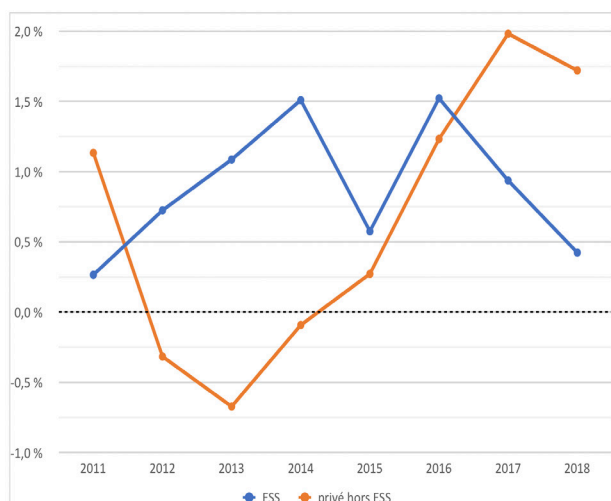
Le constat n'est pas le même pour les coopératives et les mutuelles. Les coopératives connaissent une baisse de 1,6% de leurs emplois en 2018, notamment due à une baisse des emplois du secteur des activités financières et d'assurances. Concernant les mutuelles, les emplois ont connu de fortes hausses et baisses successives depuis 2010, avec une baisse de 2% entre 2017 et 2018.

La conjonction de la hausse des emplois et de la baisse du nombre des établissements ESS illustre

le mouvement de concentration en cours : les structures sont moins nombreuses, mais elles concentrent plus de salarié.e.s.

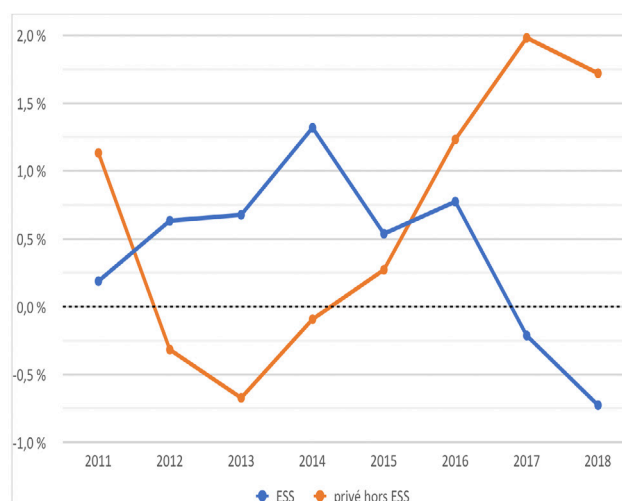
Ce constat se vérifie notamment pour les structures relevant du code APE « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Elles connaissent une baisse de 2,2% du nombre de leurs emplois au niveau national entre 2017 et 2018, contre une augmentation de 0,4% en Île-de-France, malgré une baisse de 3,7% du nombre d'établissements.

Graphique 3 : évolution annuelle du nombre d'emplois ESS en Île-de-France entre 2010 et 2018



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Île-de-France, d'après ACOSS URSSAF 2010-2018

Graphique 4 : évolution annuelle du nombre d'emplois ESS en France entre 2010 et 2018



## L'exception francilienne est-elle durable ?

Si les entreprises de l'ESS, toutes formes confondues, ont fait preuve d'une meilleure résilience face au ralentissement économique observé dans l'économie française, une rupture est enregistrée à partir de 2017 dans un contexte marqué par de nombreuses évolutions des politiques publiques (gel des contrats aidés, réformes fiscales, impacts des réformes territoriales, etc.).

Cette rupture ne se traduit pas en Île-de-France par une baisse du nombre d'emplois. Néanmoins les signes d'un ralentissements sont présents et laissent augurer de futures baisses en l'état de la tendance.

De même, la baisse moins importante du nombre d'établissements ne doit pas masquer une tendance défavorable qui tend à s'accroître depuis 2015.

### Publication de la note de conjoncture nationale par l'Observatoire National de l'ESS

Pour aller plus loin, l'Observatoire National de l'ESS, porté par le CNCRESS, a publié en novembre 2019 une note de conjoncture nationale à partir des données ACOSS - URSSAF. Pour en savoir plus, voir page 14.

# Les familles de l'ESS

## Les associations

Le statut associatif est le statut juridique le plus répandu dans l'ESS. En Île-de-France, elles représentent 30 000 établissements et 300 000 salarié.e.s, soit 90% des établissements ESS et 77% des emplois (83% des établissements et 78% des emplois au niveau national).

Le tissu associatif francilien est plus divers qu'au niveau national en termes de secteurs d'activité, le secteur de l'action sociale étant en proportion moins présent (40% des emplois contre plus de 50% au niveau national). Cela s'explique notamment par la densité de population de la région Île-de-France.

Pour ce qui est de la conjoncture, les associations connaissent une baisse du nombre d'établissements depuis 2015 et une hausse des emplois, comme pour l'ensemble de l'ESS.

## Les coopératives

En proportion, les coopératives représentent deux fois moins d'établissements de l'ESS en Île-de-France qu'au niveau national. Les coopératives comptent 12% des établissements et 13% des emplois ESS de France et seulement 6% des établissements et 9% des emplois en Île-de-France.

Cela représente près de 2000 établissements et 33 700 salarié.e.s dans la région, très majoritairement dans le secteur des activités financières et d'assurance, mais aussi dans le commerce, l'industrie et la construction et le soutien aux entreprises.

Les banques coopératives constituent la majorité des établissements coopératifs en Île-de-France. En dehors de ces établissements, on compte plus de 300 SCOP (sociétés coopératives et participatives) et 80 SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif), dont 12 CAE (coopératives d'activité et d'emploi).

En Île-de-France, les coopératives connaissent une baisse de 3,6% des établissements et 1,6% des emplois en 2018, notamment due à une baisse des emplois du secteur des activités financières et d'assurances.

## Les mutuelles

Les établissements mutualistes d'Île-de-France sont moins nombreux que la moyenne nationale mais sont de plus grande taille. 9,4% des établissements mutualistes au niveau national se trouvent en Île-de-France, 17% de leurs emplois et 21% de leur masse

salariale. Il y a donc une concentration des emplois mutualistes en Île-de-France et des salaires plus élevés.

Le nombre d'établissements mutualistes est en baisse depuis 2014. Ces trois dernières années, le nombre d'établissements mutualistes a baissé de 3% en 2016, 2% en 2017 et 4,3% en 2018. En revanche, la tendance est plus instable concernant les emplois, plusieurs fortes hausses et baisses ayant eu lieu entre 2010 et 2018. Le nombre d'emplois mutualistes a ainsi augmenté de 2,1% en 2017 et baissé de 2% en 2018.

Les différents mouvements de regroupements et de fusion ayant eu lieu ces dernières années dans le secteur mutualiste permettent d'expliquer ces tendances, l'Île-de-France étant particulièrement touchée dans la mesure où plusieurs sièges de mutuelles sont basés dans la région.

## Les fondations

L'Île-de-France concentre plus d'un tiers des fondations au niveau national et deux salarié.e.s sur cinq des fondations. 533 fondations sont basées dans la région, pour 31 400 salarié.e.s. 50% des fondations franciliennes relèvent des secteurs de l'action sociale et de la santé. Les fondations sont également présentes dans les secteurs du soutien aux entreprises et de l'enseignement.

Contrairement à la tendance pour l'ESS dans son ensemble, les fondations sont de plus en plus nombreuses en Île-de-France. En revanche, l'emploi des fondations stagne depuis 2015.

## Les sociétés commerciales de l'ESS

La loi du 31 juillet 2014 a inclus dans le cadre de l'ESS des sociétés commerciales non coopératives, dans le cas où elles respectent des principes d'utilité sociale, de gouvernance démocratique et de lucrativité limitée.

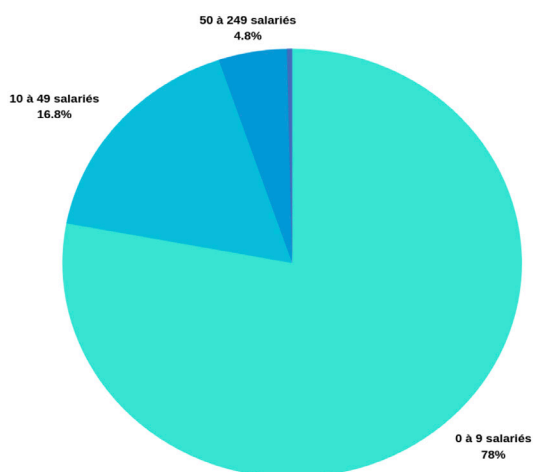
Ces sociétés sont encore difficiles à identifier statistiquement, mais des ordres de grandeur généraux peuvent être établis. Ainsi, les sociétés commerciales de l'ESS représentent moins de 1% des structures de l'ESS au niveau régional comme au niveau national. L'Île-de-France concentre particulièrement ces structures (entre un quart et un tiers des structures au niveau national).

# Les tailles d'entreprises

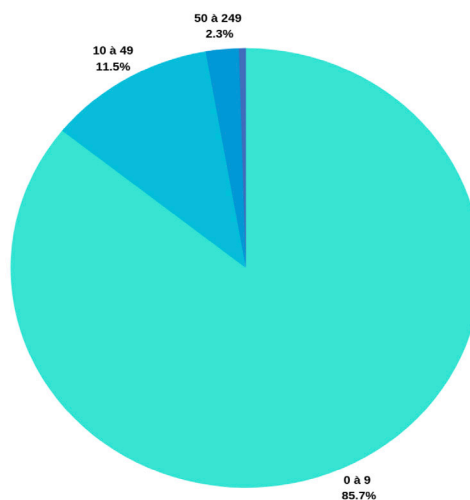
**Les structures de l'ESS franciliennes sont légèrement plus grosses que la moyenne des structures ESS au niveau national. Le nombre moyen de salarié.e.s par établissement ESS en Île-de-France est de 11,7, contre 10,7 au niveau national.**

En nombre d'établissements, une grande majorité des structures ESS sont des petites structures de moins de 10 salarié.e.s (78%). Cette proportion est encore plus importante pour les établissements privés classiques, puisque plus de 85% d'entre eux relèvent de cette tranche d'effectif.

Graphique 1 : proportion d'établissements ESS par tranches d'effectifs en Île-de-France



Graphique 2 : proportion d'établissements privés hors ESS par tranches d'effectifs en Île-de-France



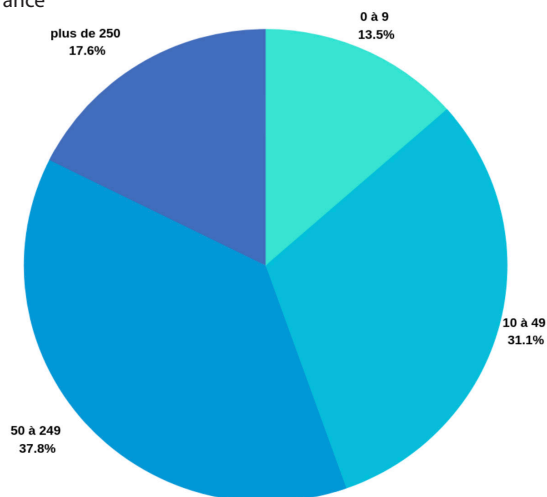
Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Île-de-France, d'après INSEE CLAP 2015

Plus des deux tiers des salarié.e.s de l'ESS francilienne travaillent dans des structures entre 10 et 250 salarié.e.s. Seuls 13,5% d'entre eux travaillent dans des structures de 0 à 9 salarié.e.s.

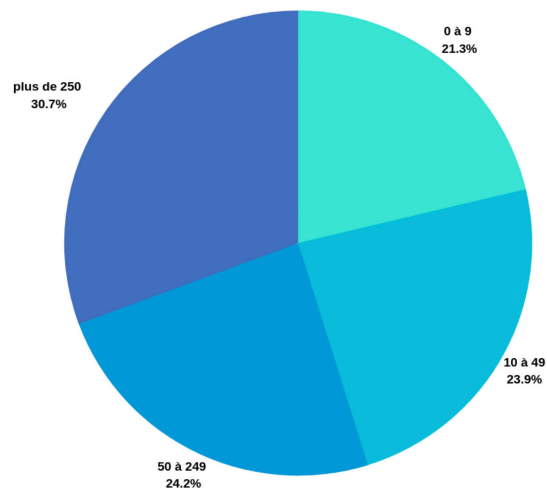
En comparaison, moins de la moitié des salarié.e.s du privé hors ESS travaillent dans des structures ayant entre 10 et 250 salarié.e.s, et plus d'un.e salarié.e du privé hors ESS sur 5 travaille dans une structure comptant entre 0 et 9 salarié.e.s. Plus de 30% des salarié.e.s du privé hors ESS travaillent dans des structures de plus de 250 salarié.e.s.

Les salarié.e.s de l'ESS travaillent donc majoritairement dans des structures petites ou moyennes, alors que les salarié.e.s du privé hors ESS travaillent plutôt dans de très grosses structures ou dans de très petites structures.

Graphique 3 : proportion d'emplois ESS par tranches d'effectifs en Île-de-France



Graphique 1 : proportion d'emplois privés hors ESS par tranches d'effectifs en Île-de-France



Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Île-de-France, d'après INSEE CLAP 2015

# Métiers et rémunérations

L'ESS francilienne, de par ses caractéristiques particulières liées aux zones urbaines denses autour de Paris, est plus diverse en termes de secteurs d'activité que l'ESS au niveau national.

Cela a une influence sur les métiers représentés, puisque comme pour les secteurs d'activité, l'action sociale occupe une proportion plus faible qu'au niveau national.

15 métiers cumulent plus de 50% des

emplois. On y retrouve notamment les cadres des services administratifs et financiers (21 500 salarié.e.s), le personnel enseignant du secondaire et du supérieur (19 500 salarié.e.s), les employé.e.s administratifs (18 000 salarié.e.s), les ouvriers non qualifiés de type industriel (15 000) ou les aides soignant.e.s (15 000).

Sur les 15 métiers comptant le plus de salarié.e.s dans l'ESS francilienne, 9 relèvent de l'action sociale. Ce secteur reste donc très important.

## L'ESS très présente dans l'action sociale

Les métiers où l'ESS est la plus présente sont des métiers de l'action sociale : 60% des éducateur.rice.s spécialisé.e.s, 51% des animateur.rice.s socio-culturel.le.s, 29% des aides à domicile. En revanche, l'ESS représente seulement 1% des ouvrier.e.s qualifié.e.s du BTP, 1% des agent.e.s de surveillance et moins de 1% des employé.e.s de commerce.

## 115 000 départs à la retraite d'ici 2026

La pyramide des âges des salarié.e.s de l'ESS est plus proche de celle du secteur public que de celle du secteur privé : la catégorie des salarié.e.s de plus de 50 ans y compte pour 30% des salarié.e.s, contre 23% dans le privé hors ESS. Cela représente 115 000 salarié.e.s de plus de 50 ans, qui partiront à la retraite dans les années à venir.

Ces départs à la retraite touchent la plupart des métiers et des qualifications. Sont ainsi concernés 10 000 postes de cadres des services administratifs et financiers (38% des postes), 8 000 personnels enseignants du secondaire et du supérieur (36%), 7 000 médecins salarié.e.s (52%), 7 000 aides à domicile (39%) et 4 000 formateur.rice.s (41%).

## La part de CDI plus importante en Île-de-France

Les salarié.e.s franciliens sont davantage employé.e.s en CDI que la moyenne nationale. Dans l'ESS, 78% des contrats sont des CDI (75% au niveau national). C'est moins que dans le privé hors ESS (88% des contrats en CDI). Cela s'explique d'une part par un recours plus important aux CDD (11% des contrats dans l'ESS contre 6% dans le privé hors ESS), d'autre part par l'utilisation d'autres types de contrats, notamment dans les structures de l'insertion par l'activité économique (11% de contrats « autres »).

## Les rémunérations plus élevées en Île-de-France

Les salaires sont plus élevés en Île-de-France que la moyenne nationale. Le salaire net horaire médian dans l'ESS s'élève à 12,4€ pour l'ESS et 14,2€ pour le privé hors ESS en Île-de-France, contre 10,8€ pour l'ESS et 11,6€ pour le privé hors ESS à l'échelle nationale.

Autre spécificité régionale, l'écart entre les salaires dans l'ESS et dans le privé hors ESS est plus important. Cet écart est notamment du aux plus hauts salaires : dans le premier décile, le salaire net horaire médian dans l'ESS francilienne est de 7,5€, contre 8,1€ dans le privé hors ESS. Dans le neuvième décile, ce chiffre est de 24,2€ pour l'ESS et 31,6€ dans le privé hors ESS.

# JOP 2024

**Plus de 150 000 emplois seront directement mobilisés dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024<sup>1</sup>. Ce chiffre concerne uniquement les postes directs sur les fonctions nécessaires au bon déroulement des Jeux : 11 700 pour la construction, 78 300 pour l'organisation et 60 000 pour le tourisme.**

Une part importante de ces emplois ne sera créée qu'au moment des Jeux, cependant de gros volumes de recrutements seront nécessaires dès aujourd'hui, notamment dans le secteur de la construction.

La cartographie des emplois directement mobilisés identifie par ailleurs certains métiers particulièrement concernés par les futurs marchés. L'ensemble de ces métiers et secteurs d'activités identifiés comportent des structures de l'ESS, qu'elles relèvent de l'insertion ou non.

Au-delà de ces emplois directement mobilisés,

l'ESS a également un rôle important à jouer directement dans les territoires, pour assurer un impact positif et une intégration durable à l'échelon local.

Il convient donc pour tous les acteurs de penser au-delà de ces secteurs et métiers identifiés pour développer les projets innovants qui permettront de répondre aux enjeux posés par des Jeux inclusifs et solidaires.

Les secteurs identifiés pour l'ESS sont :

- Les chantiers et la construction
- La communication, le marketing et l'événementiel
- Le spectacle vivant
- L'accueil, la logistique et l'entretien des sites olympiques et paralympiques
- L'hôtellerie et la restauration

## L'ESS, une réponse aux enjeux de l'héritage des JOP 2024

L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques sur les territoires se mesurera à la fois avant, pendant et après les Jeux. Pour assurer un héritage au bénéfice des populations de ces territoires, l'ESS est un levier important et un mode d'entreprendre riche en innovations et en solutions pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux posés par cet événement international.

### Enjeu environnemental

L'exemplarité environnementale des « Jeux zéro carbone » sera liée aux démarches innovantes et aux choix qui seront opérés sur des questions aussi variées que la mobilité (notamment la mobilité douce pour les derniers kilomètres), l'énergie (renouvelable ou non et quelle compensation pour atteindre l'objectif zéro carbone) ou l'alimentation (circuits courts, restauration solidaire). Sur l'ensemble de ces sujets, les structures de l'ESS portent des réponses à mêmes de faire face à l'enjeu environnemental.

### Enjeu social

Un certain nombre de métiers identifiés dans la cartographie des emplois concerne des secteurs en tension. Afin de répondre aux besoins de recrutement sur ces métiers, il existe un enjeu fort de création de parcours professionnels et de passerelles depuis les structures d'insertion par l'activité économique vers des entreprises. L'objectif est double : favoriser l'insertion sur le marché du travail de personnes qui en étaient exclues et permettre la formation de professionnel.le.s qualifié.e.s pour répondre aux besoins de main d'œuvre.

### Enjeu territorial

Bien que les Jeux Olympiques et Paralympiques soient un événement d'ampleur internationale, ils auront un impact sur les territoires dans lesquels ils se dérouleront. L'ancrage territorial des structures de l'ESS les positionne naturellement comme des outils puissants pour rendre l'impact positif des Jeux durable.

**Pour en savoir plus, vous pouvez lire la fiche synthèse de l'Observatoire consacrée aux Jeux Olympiques et Paralympiques parue en Juin 2019 et réalisée en commun avec la CRESS PACA.**

<sup>1</sup> Centre de droit et d'économie du sport et Amnyos, Cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

# Transition écologique

**Les Français accordent une importance croissante aux problématiques environnementales. D'après une enquête d'opinion réalisée en 2019, près des trois quarts des Français déclarent avoir accru leur intérêt pour les enjeux écologiques au cours des 12 derniers mois<sup>1</sup>.**

**Parallèlement, le mouvement des gilets jaunes a souligné le besoin de rapprocher la transition écologique des citoyens et de l'ancrer au cœur des territoires pour en faire un vecteur de solidarité. La même enquête révèle que la préservation de l'environnement constitue la deuxième thématique qui sera prise en compte pour les élections municipales de 2020.**

**Les structures de l'ESS proposent des solutions**

**pour inscrire la transition écologique et énergétique au sein des territoires franciliens. C'est le cas par exemple des structures œuvrant dans le champ du réemploi, de la réutilisation et de la réparation qui participent efficacement à prolonger la durée d'usage des produits et contribuent ainsi à limiter les dommages environnementaux générés par la production d'une multitude d'objets de consommation. L'idée fondamentale derrière ces activités est de valoriser le mieux possible les objets dont le propriétaire n'a plus utilité.**

**Les structures de l'ESS actives en Île-de-France sur ces activités sont nombreuses et diversifiées. Un travail d'agrégation permet d'en compter au moins 163<sup>2</sup>. Pour donner un ordre de grandeur, on estime à 2964 ETP leur nombre d'emplois<sup>3</sup>.**

**Les ressourceries** sont principalement des associations portant des ateliers chantiers d'insertion (ACI). Elles sont labélisées en fonction d'un cahier des charges qui leur impose d'accepter tous les flux et de mener des actions de sensibilisation. L'Île-de-France en compte 39, elles constituent autant de lieux ouverts permettant de diffuser une culture du réemploi et de la réparation. **Les recycleries** ressemblent aux ressourceries mais n'ont pas d'obligation d'accepter tous les flux et peuvent se spécialiser. Elles sont 16 sur le territoire francilien.

**Le réseau Emmaüs** propose de fournir un travail aux plus démunis pour qu'ils accèdent à des conditions de vie décentes. Les compagnons Emmaüs construisent une dignité par le travail dans les différentes étapes du réemploi et de la réutilisation dans les communautés Emmaüs qui leur fournissent hébergement et restauration. En Île-de-France, 36 structures du réseau Emmaüs participent à des activités de réemploi et de réutilisation.

**Le réseau Envie** est une fédération d'entreprises d'insertion historiquement implantées sur la filière des déchets équipements électriques et électroniques (DEEE) comme les réfrigérateurs ou les télévisions mais qui élargit désormais ses activités à d'autres types de flux. Elles présentent la particularité de proposer une garantie d'un an sur ces produits. En Île-de-France, on compte deux structures Envie de valorisation des déchets.

**Les ateliers vélos solidaires** sont spécialisés dans le réemploi, la réutilisation et la réparation de vélos. Ils proposent aussi des activités connexes liées aux vélos comme la fourniture de pièces détachées, des espaces d'autoréparation ou encore des ateliers de sensibilisation et d'initiation. Il s'agit souvent d'ACI mais certains fonctionnent exclusivement grâce au bénévolat. Presqu'une cinquantaine de ces ateliers se répartissent sur le territoire francilien.

**Les Repair Café** sont des structures exclusivement bénévoles qui proposent de mettre en lien des réparateurs et des citoyens souhaitant réparer un objet. Le réparateur est là pour guider gratuitement la personne dans la réparation de son objet. Les Repair Café contribuent à diffuser une culture de la réparation en animant des espaces de socialisation autour de l'acte de réparation. Il existe une quarantaine de Repair Cafés actifs en région parisienne.

**Une étude complète paraîtra prochainement sur le sujet de la transition écologique et énergétique, réalisée par l'Observatoire régional de l'ESS dans le cadre d'une convention avec l'ADEME. Les chiffres cités sont issus de plusieurs sources, dont le REFER et Emmaüs.**

<sup>1</sup> Harris Interactive, les Français et l'écologie, Août 2019.

<sup>2</sup> Source : CRESS IDF à partir de données SIRENE, Emmaüs, REFER et ADEME. La liste n'est pas exhaustive et sous-estime la réalité.

<sup>3</sup> Ce chiffre est un ordre de grandeur qui surestime probablement la réalité. Il existe une difficulté à discriminer statistiquement les emplois directement rattachés au réemploi et à la réutilisation dans des structures qui pratiquent plusieurs activités.

# Egalité femmes-hommes

## Les femmes payées en moyenne 27% moins que les hommes dans l'ESS

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes tous postes confondus dans l'ESS au niveau national est de 23% contre 24% pour l'ensemble de l'économie. Au niveau régional, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes dans l'ESS s'établit à 27%. Si l'on se base sur les équivalents temps plein, l'écart moyen national pour l'ESS est de 17% (18% pour l'ensemble de l'économie), et il s'établit à 20% sur le territoire francilien.

Cet écart de salaire s'explique par les facteurs identifiés à l'échelle nationale et qui sont également valables dans l'ESS au niveau régional :

- La concentration des femmes sur les métiers de l'action sociale et de la santé
- La plus forte présence des femmes sur des postes à temps partiel

- Des évolutions de carrière défavorables aux femmes

Les femmes sont par ailleurs sous représentées parmi les échelons hiérarchiques les plus élevés : seules 20% des femmes sont cadres dans l'ESS francilienne, contre 30% des hommes. Enfin, plus les niveaux de salaire sont élevés pour un métier donné, plus l'écart entre les hommes et les femmes est important. Il ne suffit donc pas de promouvoir l'accès aux postes de responsabilité, il est également nécessaire d'assurer une égalité effective à responsabilité et compétence égale.

## 66% des salarié.e.s mais seulement 43% des dirigeant.e.s

Pour la première fois, l'Observatoire national de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS, porté par le CNCRESS, a réalisé une enquête pour mesurer la place des femmes dans la gouvernance des structures ESS. Pour l'Île-de-France, cette enquête permet d'objectiver une analyse qui ne s'appuyait pas jusque là sur des données chiffrées : plus les niveaux de responsabilité sont élevés, moins les femmes sont représentées.

Ainsi, en Île-de-France<sup>1</sup>, les femmes représentent 66% des salarié.e.s, mais seulement 55% des cadres et 43% des dirigeant.e.s (69% des salarié.e.s, 56% des cadres et 51% des dirigeant.e.s au niveau national). Ce déséquilibre se retrouve également

dans la gouvernance des structures, avec une moyenne de 38% de femmes dans les conseils d'administration et seulement 29% de femmes présidentes. Ces chiffres sont nettement en dessous de la moyenne nationale, qui s'établit à 46% de femmes dans les CA et 37% de femmes présidentes.

La marge de progression est réelle : 41% des structures ont mis en place des démarches pour favoriser la parité et l'égalité femmes-hommes dans leurs instances de gouvernance et 12% ont prévu de le faire, mais 47% d'entre elles ne se sont pas encore saisies du sujet.

### L'observatoire national sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS

Pour sortir de l'illusion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS et accompagner les acteurs et actrices de l'ESS à engager une dynamique commune sur le sujet, l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS a vu le jour en juin 2018. Porté par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS), il fait suite aux préconisations du premier rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS adopté le 7 février 2017 par le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS). Un premier état des lieux a été publié en mars 2019.

Contact : [lisa.pleintel@cncres.org](mailto:lisa.pleintel@cncres.org); 01.49.88.52.50

<sup>1</sup> Chiffres issus de l'enquête nationale sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance des structures de l'ESS, extraction régionale de 141 répondant.e.s.

# Travaux du réseau des CRESS

## Novembre 2019 - Note d'analyse de la conjoncture dans l'ESS entre 2010 et 2018

Cette publication inédite de l'Observatoire national de l'ESS propose une analyse de la conjoncture dans l'ESS entre 2010 et 2018 à l'échelle nationale. La note cherche à identifier les facteurs de croissance et de recul de l'activité des entreprises de l'ESS dans les principaux secteurs d'activités qui la compose : évolution des politiques publiques, concurrence du secteur lucratif et évolution de marché, évolutions juridiques et rapprochements de structures, etc. Ce travail a été permis grâce au partenariat noué entre l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et l'Observatoire national du CNCRESS.

## Juin 2019 - L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux

Dans le cadre du projet TRESSONS, porté par l'Avisé et le RTES, l'Observatoire national de l'ESS a publié une étude sur la place de l'ESS en milieu rural. Le projet TRESSONS vise à analyser et à valoriser la place et les apports de l'ESS en milieu rural, ainsi que ses conditions de développement et le renforcement des coopérations entre acteurs et actrices de ces territoires. L'étude dresse le portrait de l'ESS rurale à travers les caractéristiques de ses établissements, de ses secteurs d'activité, l'évolution de ses effectifs salariés ainsi que leurs conditions de travail. Elle permet de montrer que l'économie sociale et solidaire occupe en milieu rural une place prépondérante : son poids dans l'ensemble de l'économie y est plus important que dans les autres territoires (13,8% de la totalité de l'emploi rural), ses effectifs ont augmenté de 4,9% entre 2008 et 2015 et elle participe directement à la vitalité économique et à la cohésion sociale de ces territoires.

## Juin 2019 - L'emploi et les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Etat des lieux en France et dans les régions

Le réseau des observatoires de l'ESS, en partenariat avec le CGET, a publié une étude montrant le rôle majeur de l'ESS en termes d'activité économique, d'emplois et de développement de solutions innovantes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette étude révèle que plus de 10 600 établissements employeurs de l'ESS sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Ils emploient 103 900 salarié.e.s, soit 4,4 % de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, dont une majorité de femmes et davantage de jeunes que sur l'ensemble du territoire. L'ESS, organisée principalement sous forme associative dans les quartiers prioritaires, est surreprésentée dans les quartiers des territoires où les inégalités de revenus sont les plus fortes (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Hauts-de-France) et où les besoins de la population sont importants.

## Mars 2019 : Etat des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS

Bien que l'ESS soit l'économie la plus féminisée (68% des salarié.e.s de l'ESS sont des femmes), elle n'échappe pas aux inégalités femmes-hommes. Ce premier état des lieux national dans l'ESS réalisé par l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes permet de mesurer les enjeux de l'égalité professionnelle dans l'ESS : plafond de verre (les femmes ont deux fois moins de chance que les hommes d'être cadre dans l'ESS), inégalités de salaires, conditions d'emplois plus précaires, faible mixité des secteurs et métiers, etc. Cet état des lieux souligne également les défis propres à l'ESS : atteindre la parité et l'égalité dans les instances de gouvernance, soutenir la création d'entreprises et l'innovation sociale par les femmes ou encore valoriser les métiers dits « féminins » (action sociale, santé humaine) qui composent une partie importante de l'emploi.

Les publications de l'Observatoire National de l'ESS sont disponibles sur le site internet du CNCRESS :

[www.cncres.org](http://www.cncres.org)

## L'Observatoire Régional de l'ESS

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire, créé en 2010, est piloté par la CRESS Île-de-France. Son objet est d'œuvrer pour l'amélioration de la connaissance et la compréhension de l'ESS à l'échelle régionale. Il centralise les données quantitatives et qualitatives relatives aux structures, publie des études sectorielles et appuie l'élaboration d'actions publiques et privées.

L'Observatoire produit des analyses et des diagnostics en partenariat avec des acteurs du territoire (entreprises de l'ESS, collectivités...) pour mettre à disposition son expertise au service de l'élaboration des politiques publiques en faveur du développement de l'ESS. Il dispose à ce titre d'une offre de services mobilisable par les acteurs de la région Île-de-France.

## La CRESS Île-de-France

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Île-de-France (CRESS Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

**Pour en savoir plus sur la CRESS et ses activités : [www.cressidf.org](http://www.cressidf.org)**

## Méthodologie

L'Observatoire Régional de l'ESS travaille selon une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, élaborée au sein du réseau des CRESS. Cette méthodologie est basée sur un périmètre statistique de l'ESS, défini en lien avec l'INSEE et se fondant sur les statuts juridiques des structures employeuses. Le champ observé concerne les entreprises sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation.

L'Observatoire travaille notamment à partir de plusieurs sources INSEE : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP), Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et SI-RENE. Il a également accès à la source ACOSS URSSAF entre 2010 et 2018, utilisée notamment pour les analyses de conjoncture. Ces données peuvent être complétées par d'autres sources selon les sujets. L'Observatoire appuie par ailleurs ses analyses sur une observation qualitative, en lien avec les acteurs du territoire.

**Pour la deuxième année consécutive, l'INSEE n'a pas été en mesure de nous fournir l'actualisation des données CLAP. Cette situation nous contraint à publier ce panorama à partir des données 2015, les plus récentes à disposition. Il convient donc de compléter les ordres de grandeur donnés par la conjoncture indiquée à partir des données ACOSS URSSAF.**

**Cress Île-de-France, 3 rue de Vincennes, 93 100 Montreuil**

Pour contacter la Cress :

**Contact@cressidf.org**

Pour contacter l'Observatoire régional de l'ESS :

**leo.voisin@cressidf.org**

**steve.lewis@cressidf.org**

Suivez-nous sur

**www.cressidf.org**

 **CRESS Ile-de-France**  **@CRESS\_IDF**

Avec le soutien financier de :



Publication de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France - Novembre 2019

Directeur de la publication : Eric Forti, Auteurs : Léo Voisin, Steve Lewis - Graphisme : Line Bobi - Crédit photo : Jérémie Wach-Chastel

Impression : La maison des impressions.